LESTEVEN Yves

Naissance : 12 novembre 1921 - Langrolay-sur-Rance (22)
Famille : LE GÔF Mathurin
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941
Résistance : O.S J.C, F.T.P, P.C.F, F.N
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté
Décès : 9 janvier 1973 - Brest (29)

Yves Jean Marie Lesteven réside dans son enfance au 8 rue Kéravel à Brest. Il a la douleur de perdre son père, pensionné de guerre, en 1926. Quelques temps plus tard, Yves Lesteven et sa mère déménagent non loin, au 57 de la rue Kéravel. Parmi leurs nouveaux voisins, figure Gaston Viaron. Après ses études, le jeune Lesteven se fait embaucher en tant que facteur au Postes, télégraphes et téléphones (P.T.T). Trop jeune pour être mobilisé, il ne participe pas à la guerre 1939-1940. Il reste à son poste où en juin 1940, lors de la débâcle à Brest, il participe à la destruction de télégrammes officiels pour ne pas les laisser aux mains de l'armée allemande. Le 18 juin 1940, il évacue Brest avec d'autres postiers, par voie maritime à bord d'un navire danois. Débarqué à Bayonne, il se met au service des P.T.T du secteur avant de faire son retour à Brest un mois après, sur ordre de mission administratif.

Yves Lesteven relate les conséquences de cet épisode :

> « *Je me suis vu punir par mon administration pour avoir soi-disant quitté mon poste. Cette punition doit toujours figurer dans mon dossier à la direction des P.T.T de Quimper.* » [1]

Sous l'occupation, Yves Lesteven épouse le 10 janvier 1941 à Brest une voisine de sa rue ; la modiste Marie Le Gôf (1922-2019), fille de Mathurin Le Gôf. Le couple s'installe alors au 15 rue Guyot et de cette union, naît leur fils Hervé en octobre 1941.

Potentiellement recruté par son beau-père, Yves Lesteven entre en résistance en novembre 1941 en adhérant au Parti communiste français clandestin (P.C.F). Il participe dès lors à la diffusion de la propagande, notamment de celle du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France (F.N). De par son jeune âge, il milite et résiste également dans le groupe de l'Organisation spéciale de la Jeunesse communiste avant de basculer aux Francs-tireurs et partisans (F.T.P) à leur instauration à Brest. Au sein de ces structures, Yves Lesteven semble également s'adonner au sabotage de lignes allemandes.

Après être devenu un des trois dirigeants du P.C.F brestois, son beau-père est arrêté en avril 1942 par la police française puis livré aux autorités allemandes qui le déportent en Allemagne. Le 1er octobre 1942, une vague d'arrestations ébranle le milieu communiste en Bretagne et notamment à Brest. Yves Lesteven

est arrêté le 1er octobre 1942 à son domicile par la police française. Au motif de propagandiste anti-allemands, il est interné avec d'autres camarades au château de Brest avant d'être transféré dans plusieurs prisons, à Vitré, La Flèche et enfin à *Jacques-Cartier* à Rennes dans l'attente de son jugement. Yves Lesteven passe devant la Cour spéciale de Rennes le 4 décembre 1942. Il est ensuite remis aux autorités allemandes pour être rejugé le 28 août 1943, par le tribunal militaire du Gross Paris. Il écope d'une peine de prison d'un an, qu'il purge à Fresnes et à Villeneuve-Saint-Georges.

En décembre 1943, sa peine achevée de par la prise en compte des mois de détention avant jugement, Yves Lesteven est remis en liberté. Le 17 décembre 1943, il est de retour à Brest auprès de sa famille. Il ne semble dès lors plus participer à la lutte clandestine. Néanmoins, il est question qu'il fut requis dans le cadre du Service du travail obligatoire (S.T.O) mais ne souhaitant pas s'y soumettre, il serait devenu réfractaire. Eugène Kerbaul dans son ouvrage paru en 1985, laisse entendre que l'ancien voisin Gaston Viaron aurait été hébergé par Yves Lesteven avant son arrestation.

L'activité d'Yves Lesteven durant le siège de la ville en 1944 ne nous est pas connue. Son logement est cependant détruit, l'obligeant à vivre en baraque après-guerre. Deux enfants naîtront ensuite, Marie-Paule en 1946 et Jean-Yves en 1952. Le facteur deviendra ensuite commis au P.T.T.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le lundi 1er novembre 2021, par Gildas Priol, mise à jour jeudi 16 mai 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (2E186 et 3E453) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance d'Yves Lesteven (1622 W 30).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- La Dépêche de Brest, édition du 28 avril 1926.
- KERBAUL Eugène, 1270 militants du Finistère (1918-1945), édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943), édition à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant d'Yves Lesteven (GR 16 P 367906) **- Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel d'interné résistant d'Yves Lesteven (AC 21 P 562950) **- Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance d'Yves Lesteven (1622 W) - courrier du 10 juillet 1958 d'Yves Lesteven au Préfet du Finistère.